

Justes milieux

Palmarès des jeunes urbanistes 2022

Sous la direction de Pauline Sirot
avec la collaboration de Mathurin Basile
Textes d'Antoine Petitjean
Coordination éditoriale : Olivia Barbet-Massin

Ministère de la Transition écologique

Directrice de la publication : Stéphanie Dupuy-Lyon
Création graphique : Laurent Ciry
Réalisation graphique : Claude Gentiletti

Information : DGALN - Mission communication
+33 (0)1 40 81 97 02

Copyright © 2022, Éditions Parenthèses
www.editionsparentheses.com

ISBN 978-2-86364-394-5

Sommaire

INTRODUCTION

Sur les origines d'une génération 9

BELVÉDÈRE

Ouvrir la boîte noire des territoires 14

COMMUNE

Dans le grain des territoires 42

LES ATELIERS DU PALMARÈS DES JEUNES URBANISTES

L'ATELIER DE VILLEURBANNE 72

Quand le projet local questionne les échelles et les natures de gouvernance

L'ATELIER DE PONT-AUDEMER 84

« Les friches à l'avant-garde de nouveaux écosystèmes territoriaux »

LES MARNEURS

Risquer l'optimisme 96

LA TRAVERSE

Larguer les amarres métropolitaines 122

ANNEXES

Palmarès mode d'emploi 149

La commission technique 2022 150

Le jury 2022 153

Liste des sigles 156

SUR LES ORIGINES D'UNE GÉNÉRATION

Quatre points de vue sur la situation contemporaine, portés par de jeunes professionnels considérant que la légitimation de leur travail a pour première vertu de se donner collectivement confiance. Le palmarès est, d'abord, une occasion de prise de recul et de débat ; une escale pour faire le point sur une trajectoire naissante et porter un regard critique sur ses propres héritages culturels et universitaires, oscillant entre reconnaissance et réaction à des contextes pédagogiques qui n'auraient pas encore pris la mesure du dérèglement climatique.

Le ton est donné !

Les lauréats de l'édition 2022 font du palmarès un « prix d'interpellation » aux antipodes de toute autosatisfaction. Chacun à leur manière, ils confrontent au quotidien, sur le terrain, leur utilité de jeunes urbanistes. Ils résistent aux mots d'ordre doctrinaires parfois paresseux, s'appuyant sur des convictions aussi fortes que dénuées de certitudes. En braquant les projecteurs sur des territoires peu outillés ils appellent à « se saisir de l'amont », c'est-à-dire à reformuler les questions trop souvent laissées à une approche techniciste. Par leurs attitudes et leurs projets, les lauréats défrichent ainsi un passage qui permet de faire face au changement sans tomber dans le catastrophisme ou l'immobilisme et propose des alternatives intellectuelles et politiques exigeantes et lucides.

Prendre le temps nécessaire à l'émergence du projet

La scénarisation des transformations environnementales et territoriales occupe une place centrale, chacun utilisant ses outils de prédilection : du récit en podcast (La Traverse) aux données rendues « parlantes » par le projet (Belvédère), d'une cartographie exprimant les risques (Les Marneurs) au dessin à la main des réalités habitées (Commune). Cette approche « fait main » et débarrassée de tout romantisme revient en force, comme « outil patient, non surplombant, séducteur et accessible » (Commune) capable, parce qu'elle convoque le sensible, d'ouvrir les imaginaires. À la clef : de nouvelles représentations plus en accord avec la complexité réelle des lieux et des territoires. Une pratique qui veut aussi donner à ressentir un futur proche auquel se préparer, raconter le changement de manière positive. Une méthode d'observation et de conception, enfin, qui se nourrit de l'immersion

intense que les lauréats pratiquent sous forme de permanences locales ou itinérantes. L'engagement physique et la disponibilité sur les lieux mêmes du projet sonnent comme une politesse faite aux territoires. Se donner le temps nécessaire à ce que ces derniers « gagnent en connaissance puis en intérêt pour eux-mêmes » (La Traverse) est une condition pour produire des études ou des projets vecteurs d'un réel changement, aussi infime soit-il. Les outils ne sont pas neufs mais leur utilisation, en sortant des cadres usuels, contribuent à renforcer la dimension politique de l'urbanisme en tant que pratique, plus en phase avec sa nature souhaitée de « service de proximité » (Commune).

Sortir des sentiers battus

La crise de la représentativité dans certains territoires ainsi que la complexité de la gouvernance et des cadres d'action ne sont pas une fatalité. À condition d'atténuer la fixité des périmètres (spatiaux et temporels) pour mieux moduler les logiques économiques. Jusqu'à reconstruire les modèles, en s'appuyant sur un héritage démocratique précieux : « Notre pays riche de belles institutions, animées par de beaux élus », rappelle Belvédère, opposé à l'idée que la « fatigue démocratique » est définitivement enracinée dans la ruralité comme dans la « périurbanité ». Encore faut-il s'adapter à l'évolution sociale et économique des territoires en créant comme le propose La Traverse de nouveaux « collectifs mixtes complémentaires mêlant élus et citoyens » à l'origine d'une innovation institutionnelle localement négociée. « Former pour transformer » répondent en substance les lauréats, par une écoute attentive des élus et habitants, sans jamais céder aux paradoxes entre « gouvernants », « services » et « administrés » et jusqu'à s'assumer en traducteurs des visions des uns et des autres. Sur un plan plus philosophique, ils appellent à sortir collectivement d'une ère de l'individualisme à l'appui de résultats concrets : intervenir physiquement à des échelles maîtrisables et à moyens limités – même sur des détails d'aménagement aussi ténus qu'une bordure de quai (Les Marneurs) ou qu'une peinture à l'ocre dans le centre-bourg de Chânes (Commune) – est une manière de mobiliser élus et citoyens et de dépasser un sentiment d'impuissance.

Regarder la métropole, et au-delà

Encouragés par une crise sanitaire qui a mis au-devant de la scène les sujets de souveraineté, de résilience, d'autonomie et d'équilibre, les lauréats questionnent, chacun à leur manière, les dernières décennies d'une politique de métropolisation ayant transformé et spécialisé les territoires. Sans souscrire à une « dé-métropolisation » schématique ni céder à une approche exclusivement hyperlocale, ils proposent une refonte des objectifs économiques vers plus de résilience, voire une « autonomie relative portée par un urbanisme relationnel » (Belvédère). Certains, inspirés par les idées d'une « décroissance heureuse », critiquent un « aménagement focalisé sur l'objet

métropole » (La Traverse). Tous partagent le constat que les territoires ruraux n'ont pas tant à apprendre la sobriété qu'à « se réapproprié un héritage culturel enfoui sous quelques décennies d'un modèle urbain générique » (Commune). Ce faisant, de nouvelles échelles territoriales se dessinent, nourries d'une approche biorégionale et réactivant des propositions comme celle des « pays », apparue dans les années 1990. Jusqu'à proposer de redessiner une carte mentale collective appropriée aux modes de vie, porteuse de relocalisation des systèmes productifs. Cette nouvelle géographie parle d'autonomisation et non d'autarcie, d'ancrage sans repli et aussi d'un risque multiforme domestiqué (Les Marneurs). L'innovation et l'investissement sont là, postulent les lauréats, soulignant que c'est surtout à l'écriture d'un récit fort et partagé – récit capable de « réinstaller le débat public sur les territoires via les élus locaux » (Belvédère) – qu'il faut s'atteler. L'enjeu : prendre la juste mesure de l'impact de l'aménagement dans la nécessaire décarbonation du territoire tout en répondant aux inquiétudes sociales qui s'y expriment.

Se saisir de nouveaux terrains de jeu

Les lauréats appellent à se saisir des documents réglementaires pour en faire des lieux de projet riches de déclinaisons complexes, nuancées et spécifiques, à l'avant-garde de bifurcations vertueuses plutôt qu'en accompagnateurs de tendances. Sans oublier de s'attaquer aux dynamiques foncières pour « faire atterrir les intentions de planification et réparer les territoires » (Belvédère), là où les capacités à agir sont restreintes. Pour redessiner une carte d'acteurs taillés à la mesure des projets, l'émergence de foncières communales et départementales ou le mariage entre établissements publics fonciers et sociétés d'économie mixte sont parmi les pistes avancées. Il s'agit de faire, par le projet, la synthèse des approches scientifiques issue d'une ingénierie pointue, ce qui suppose de « vraiment lire les rapports du GIEC et non se contenter de les brandir en épouvantails ! » (Les Marneurs). C'est-à-dire de s'assumer en experts capables de poser un diagnostic ouvert et appropriable, apte à réinsuffler de l'analyse dans les débats politiques locaux pour mieux dépassionner les positions de principe au service d'un projet qui joue collectif.

Faire des ressources leur boussole

« Objet culturel sur lequel s'appuyer pour imaginer la société dans laquelle nous voulons vivre » (Commune), le patrimoine est, aux yeux des lauréats, ce qui permet de lutter contre la banalisation du monde, un point d'appui en vue de son ré-enchantement. Replacer au cœur des politiques d'aménagement les patrimoines matériels et immatériels, parfois abîmés, dont nous héritons est une nécessité. Une acception large du terme, qui envisage sans hiérarchie petits et grands legs des époques plus ou moins lointaines. L'approche est soucieuse de l'« infra-ordinaire » des territoires, qui joue avec le grain d'une matière biosourcée autant qu'elle humanise des

infrastructures modernes. L'hypothèse d'une « armature de biens communs servant le redéploiement des politiques économiques nationales » (Belvédère) est posée, tandis que l'inventaire des ressources permet aux Marneurs de dessiner les contours de leurs projets. Une logique « métaboliste » qui réintègre les déchets de production dans un urbanisme circulaire, réactivant des logiques ancestrales d'économie de moyens. La Traverse aborde de son côté le sujet par un décryptage historique, mettant à jour des organisations territoriales alternatives inspirantes et leurs structures spatiales. Un passé plus ou moins proche mis en perspective des dispositifs réglementaires et des dynamiques économiques à l'œuvre, mais aussi des ressources locales qui pourraient les régénérer.

Nouvelles allures

Que faire de ce « monde d'après » disparu aussi vite qu'il était apparu dans les débats aux débuts de la crise sanitaire ? Bien conscients qu'il n'y a pas plus d'urbanistes que de projets providentiels, les lauréats de ce Palmarès 2022 font de leur identité collective leur bien le plus précieux. Le débat et l'expression de l'altérité au cœur de leurs processus de conception, ils assurent une porosité entre leurs engagements citoyens et professionnels, en réponse à l'inquiétude d'un monde abîmé qu'il faut réapprendre à soigner. Leurs engagements de jeunes professionnels sont l'expression d'un militantisme pragmatique, de terrain, qui ne cède rien à l'idéologie et ne se limite pas à « penser » le monde mais à le mettre en œuvre, même modestement. Une certaine « attitude, ou allure nouvelle* » ne se lit-elle pas aussi dans cette nouvelle génération d'urbanistes en quête de compréhension, désireuse de débat, éprise de récits communs alternatifs inscrits dans le temps présent ? Chamanes autant qu'experts, thérapeutes autant que conseillers, ils cherchent le point d'équilibre entre science et politique et tentent de relier la société à l'esprit de ses lieux. Ils pratiquent le projet comme une flibuste pacifiste et font de leurs commandes autant de lettres de marque, féroce ment jaloux de leur liberté, toujours inscrits dans une quête d'intérêt général. Une insurrection douce pour une réhabilitation en profondeur des territoires !

Antoine Petitjean

* Jack Kerouac,
*Sur les origines
d'une génération*,
Gallimard,
2012 [1958].

BELVÉDÈRE

OUVRIR LA BOÎTE NOIRE DES TERRITOIRES

Agence de programmation urbaine et de stratégie territoriale, Belvédère se réclame d'un « urbanisme tactique » qui vise, entre autres, un rééquilibrage fondé sur une autonomisation relative des territoires à partir de leurs potentiels propres. Aussi, l'agence se distingue-t-elle par son engagement à décrypter les données territoriales pour objectiver la connaissance d'un lieu, assumant les vertus d'une planification portée de manière experte et non technocratique. L'objectif ? Entrer en dialogue et en « mode projet » avec les territoires.

Leur complémentarité les a réunis : Timothée Turquin, entraîné à l'exigence en prépa littéraire avant de poursuivre en fac de géo et d'enchaîner deux Master d'urbanisme et d'aménagement, l'un à la Sorbonne, l'autre à Sciences Po ; Vivien Garié a mâtiné son profil d'ingénieur des travaux publics post-prépa scientifique d'un cycle d'urbanisme à Sciences Po. Leur point de ralliement est Alphaville. Après avoir croisé le chemin de son fondateur François Monjal, Timothée intègre l'agence en 2011. Avec son expertise d'urbaniste, Timothée se voit confier des Ateliers des territoires, des dialogues compétitifs ; il est à l'aise dans les équipes pluridisciplinaires, dans la recherche d'idées, dans la structuration d'un discours commun, dans le dessin, dans l'approche spatialisée de la programmation chère à l'agence. Vivien rejoint l'équipe en 2015. C'est Bruno Yvin, co-directeur de l'agence et encadrant de son groupe de travail à Sciences Po qui lui propose d'intégrer la structure. Lui est davantage missionné sur des études de programmation urbaine. Le brassage des données ne lui fait pas peur. À l'agence, son regard d'ingénieur le positionne d'emblée comme l'homme de la méthode, des diagnostics et des analyses. Il se penche sur l'amélioration des méthodes et des outils pour optimiser le processus d'analyse, dans un contexte d'explosion de la donnée publique et des systèmes d'information géographique.

Outre le souci méthodologique avec lequel ils sont tous les deux en phase, les deux acolytes se rejoignent sur quantité de sujets : l'appétence pour l'échelle territoriale et les enjeux d'aménagement du territoire, le regard critique sur la métropolisation, la conscience de l'urgence climatique et sociale, l'envie d'intervenir davantage sur les territoires marginalisés ou les projets ne vont pas de soi. L'idée de monter leur propre structure mûrit doucement.

Fin 2018, ils quittent Alphaville – en très bons termes et avec une rupture conventionnelle – pour s'atteler à la création de Belvédère, qui voit le jour en avril 2019. Ils partagent des locaux avec une agence d'architecture amie, DBW Associés, à quelques encablures du parc de Belleville et de son belvédère. La première commande arrive très vite : le promoteur Quartus les coopte sur un appel à projets à Grenoble où il s'agit de proposer une programmation composite pour une ancienne tour de bureaux.

Dans le même temps la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) leur propose d'animer un « atelier flash formation » (avec Caudex et Biodiversita) de la démarche Atelier des territoires. Il s'agit de servir d'entraînement aux services déconcentrés de l'État (DDT et DREAL) amenées à animer des ateliers nationaux. Le thème est « La biodiversité comme levier de projet(s) » – le sujet ne leur est pas familier, mais ils relèvent le défi avec joie. S'ensuivra un atelier flash en Seine-et-Marne (en co-traitance de l'Atelier de l'Ourcq) sur le territoire des Deux Morin, cette fois sur le thème de la « stratégie de reprise économique » qui révèle deux sujets imbriqués : l'économie endogène à développer et le développement résidentiel incontrôlé à encadrer.

Une autre commande se profile, émanant de Nexity et Nhood, suite à une mise en concurrence : une étude de définition sur un vaste foncier privé. L'enjeu est de développer un projet mixte sur la commune de Balma en périphérie de Toulouse, métropole championne de la périurbanisation. Le duo de Belvédère adopte une posture d'équilibre en pensant un projet à la fois utile au territoire et acceptable pour les promoteurs. Ils reconnaissent là une bonne façon de travailler avec un acteur privé qui comprend l'atout d'avoir à leur côté un interlocuteur qui assume de se mettre à la place de la collectivité. L'étude de Belvédère pose les bases (spatiales et stratégiques) d'un projet agri-urbain.

Au printemps 2020, le Covid et le confinement ralentissent le rythme des missions. Le chômage leur permet de faire le dos rond et les deux associés mettent à profit ce temps de sous-régime professionnel en bossant leur méthode, leurs processus et en consolidant leurs convictions à travers l'écriture d'un manifeste de 40 pages : « Le grand bout de la lorgnette » dans lequel ils tracent les contours d'un « nouvel âge » de l'aménagement des territoires.

Au sortir de la période confinée, le programme « Petites Villes de demain » qui est lancé en octobre amène la publication de plusieurs appels d'offres sur la revitalisation de bourgs et de centres bourgs – un sujet en phase avec leurs préoccupations. Travailler sur les centres-bourgs des villes petites et moyennes, cela fait partie des inflexions qu'ils veulent donner à leur agence. Tout ne va pas passer par l'hyper densification des métropoles, ils en sont convaincus.

Ils remportent leurs premiers appels d'offres sur ce thème, adossés à une équipe de maîtrise d'œuvre mandataire (Atelier Silhouette urbaine) pour la communauté de communes du Saulnois, en Moselle. Ils reformeront l'équipe plus tard avec la communauté de communes de Vezouze en Piémont, en Meurthe-et-Moselle, pour la même maîtrise d'ouvrage (l'EPF Grand Est). Depuis la création de leur structure, plusieurs missions de ce type les amènent à tester une succession de contextes.

À l'écoute

Véronique Levildier, directrice territoriale Grand Paris Aménagement, et Laura Moubri, responsable d'opération

Grand Paris Aménagement a fait appel à Belvédère dans deux contextes valdoisiens : celui de Montmagny sur une programmation de Zac et d'équipement public et celui de Taverny où il s'agissait d'établir la programmation d'une halle de marché.

À Montmagny la question était stratégique. Vivien Garié a été très dynamique, à l'écoute des besoins des différents services, il a su faire

une synthèse des besoins et une proposition de programmation d'équipements publics particulièrement adaptée. Il a su transmettre son expertise pointue de manière très pédagogique aux élus et ainsi emporter l'adhésion de la ville. Le maire leur a demandé de présenter le travail auprès du conseil municipal (ce qui est particulièrement rare pour être remarqué). Ils en reparlent encore !



Vivien Garié et Timothée Turquin.

Entamé dès le début de l'agence en 2019, leur compagnonnage avec la démarche Atelier des territoires se poursuit avec les ateliers locaux. Aux côtés du mandataire paysagiste Altitude 35 ainsi que du cabinet Une autre ville, ils sont co-lauréats d'un accord-cadre multi-attributaire qui les engagera sur une demi-douzaine d'ateliers locaux sur trois ans. Ils se penchent sur de nombreux sujets, à commencer par la revitalisation du bourg de Villeneuve-de-Berg, en Ardèche. Le cas typique d'une commune dont la croissance globale masque un fossé grandissant, entre un cœur de bourg fragilisé et une périphérie qui s'étale en lui tournant le dos.

Ils étudient aussi un projet de transition agricole volontariste dans les hautes côtes et l'arrière-côte de vignobles du Pays Beaunois, en Côte d'Or ; l'élaboration d'un projet de transition écologique rural à Tessy-Bocage, dans la Manche ; les transitions d'un territoire de moyenne montagne face au changement climatique, le massif du Sancy, dans le Puy-de-Dôme. Enfin, dans le cadre d'un atelier national, avec le paysagiste Caudex mandataire, ils accompagnent la communauté de communes

COMMUNE DANS LE GRAIN DES TERRITOIRES

Commune rassemble à Lyon sept architectes associés, certains aussi philosophes, docteurs, gérants d'une librairie spécialisée ou enseignants. Cette mise en commun fonde le socle de l'agence, à la croisée de la recherche et du projet, de la théorie et de la pratique. Qu'il s'agisse de maîtrise d'œuvre architecturale, d'études urbaines ou d'analyse de territoires ruraux ou périurbains, l'agence mobilise élus et habitants, usagers, et le « déjà-là » pour ancrer les propositions dans la réalité des pratiques locales. Le travail en immersion et le dessin sensible au service du projet sont revendiqués comme les dispositifs fondateurs de leur action, dans une logique de médiation et d'acculturation croisée.

Ils se rêvaient architectes de quartier.

Leur quartier, c'est le 7^e arrondissement de Lyon, haut lieu de la contestation sociale locale, un quartier en cours de gentrification ; leur atelier est en rez-de-ville derrière une grande baie vitrée.

Antoine Bégel, Marine Favennec, Louis Putot, Martin Rollin, Alexis Stremsoerfer, Léo Urli et Louise Vergnaud sont toutes et tous architectes. Ils se sont rencontrés autour de l'organisation du Café de l'architecture, un espace de débat informel et protéiforme situé à Lyon. Quelques-uns se sont également retrouvés au séminaire que l'architecte Bernard Quirot organise chaque année depuis 2015 avec l'association Avenir radieux, qui œuvre à améliorer des petites choses dans le village de Pesmes en Haute-Saône, tout à fait dans l'esprit de Luigi Snozzi à Monte Carasso (Tessin, en Suisse). Cette veine-là – réfléchir à plusieurs à des sujets concrets liés à un lieu – leur plaît bien.

Tous architectes, leurs expériences en agence cumulées aboutissent à une liste protéiforme : Coloco, JSA architectes, Jean Bocabeille et Plan 01, Polymorph, C. Vergély architectes, P. Prost, Herzog & De Meuron, Boris Bouchet, Bernard Quirot, Tekhne, Benoit Crepet, Lambert Lénack, Régis Gachon, Vurpas, Zumthor. Tous architectes, certes, mais avec quelques caractéristiques additionnelles – quatre enseignants (ENSA de Lyon et ENSA de Clermont-Ferrand), un docteur en architecture, un docteur en philosophie, un centralien chaillotin, trois associés gérants de la librairie Archipel à Lyon, trois membres d'Habitons Mazagran, collectif citoyen engagé pour une urbanité heureuse et démocratique, un président du collectif d'artistes Carton plein, un secrétaire de la Maison de l'architecture Rhône Alpes.

À partir du Café d'architecture, ils commencent à former un petit groupe. Ils sont une douzaine quand émerge l'idée d'une agence collective. Les mêmes questions les animent : le bien commun, le bien construire, les savoir-faire, la dynamique existante. Finalement le groupe se retrouve à sept qui partagent les mêmes valeurs, façon Lucien Kroll ou Patrick Bouchain.

Sortant d'expériences dans des agences souvent absorbées par la figure de l'architecte fondateur, ils revendiquent une hétérogénéité dans leur écriture architecturale, ils veulent opérer un changement radical qui les conduit à développer des types de projets variés : de la résidence (qu'ils apparentent à un travail de recherche) à la maîtrise d'œuvre de bâtiments. Pour eux, c'est l'immatériel ou l'informel qui guident le projet et non le positionnement formel qui guide des questionnements éthiques. Le sujet de l'écologie dans lequel ils se retrouvent était peu abordé dans leurs précédentes agences. C'était, expliquent-ils, un *a posteriori* et non un *a priori*.

La société Commune (le nom est une évidence ; l'intelligence collective est leur leitmotiv) est créée en avril 2019 à Lyon, après plus d'une année de gestation. La société créée, ils arrivent au fil de l'eau au gré des disponibilités, des négociations avec les employeurs, des congés maternité... En mai 2019, ils sont cinq. En 2020, tout le monde est là.

L'année 2019, tandis que les projets de maîtrise d'œuvre architecturale, pour le privé comme pour le public, et les chantiers des uns et des autres se poursuivent ou s'engagent, le premier sujet nouveau qui s'offre à eux – ou plutôt qu'ils suscitent – est situé dans la commune de Chânes en Saône-et-Loire. C'est un village que l'un d'eux connaît bien, où se tient chaque année un festival d'art. Souhaitant expérimenter la résidence, ils proposent à la mairie de réaliser un grand portrait de bourg pour les dix ans du festival et disent à la Drac Bourgogne Franche-Comté que ce portrait du bourg est l'amorce d'une étude patrimoniale et urbaine. Bingo ! À partir du cadastre, ils visitent la commune de fond en comble et réalisent un grand dessin (une axonométrie de 2 m x 2 m) dans un local prêté par la mairie – leur présence et le dessin facilitent les échanges avec les habitants. Partant, ils font des animations auprès des enfants et organisent des débats publics.

Ce n'est qu'une première étape, l'aventure Chânes se poursuit avec un financement de la Drac sur trois ans (jusqu'en 2022) pour expérimenter des méthodes de travail à partir du grand dessin. Ils réalisent des dessins annexes, supports de projets fictifs. Plutôt que de poser une question (que pensez-vous d'implanter tel équipement à la sortie du bourg ?), ils dessinent – une manière de mettre en débat, d'ouvrir les discussions sur l'avenir du village. Leur dessin est plus parlant qu'une « patate » posée sur un plan. « Personne ne se retrouve autour du grand rêve commun du PLU », commentent-ils. Tout le monde en revanche peut se projeter dans un dessin qui révèle le modelé du territoire. Ils appréhendent le dessin comme

« Il faut l'architecture »

Florence Delomier-Rollin, conseillère pour l'architecture, DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Mon rôle est de piloter des actions pour défendre l'architecture, de faire émerger des projets qualitatifs, d'animer le réseau sur des sujets stratégiques, et d'épauler les architectes des Bâtiments de France sur des sites en difficulté. Je cherchais des concepteurs pour intervenir en résidence – comme on le dit des résidences d'artistes – dans des territoires ruraux qui ont un patrimoine dont il faut prendre soin. Je suis allée voir Commune. J'ai été épatée par leur façon d'utiliser le dessin : leur manière de s'appropriier les choses et les transcrire aux habitants. À Saint-Germain-Laval (dans la Loire) où ils sont venus en résidence pendant huit jours, ils ont dessiné la commune (sous forme d'axonométrie) et montré qu'ils dessinaient, ont discuté et échangé, ont réalisé

des maquettes en carton avec les enfants et, à la fin de la semaine, ont distribué des reproductions de leur dessin.

L'axonométrie a permis aux gens de leur révéler leur cadre de vie, de montrer ce qu'est une typologie, la manière dont le logement peut être lié à la place, au jardin, et comment tout cela peut être transformé. Commune a su remettre les gens dans leur matérialité, leur faire toucher du doigt ce qui les entoure. C'est ça l'architecture : savoir lire pourquoi on aime son cadre de vie, savoir apprécier le déjà-là, en quoi il est intéressant. Le dessin donne à voir le parcours d'une pensée, permet la projection dans son endroit et nourrit l'imaginaire. Il faudrait une résidence d'architectes dans chaque bourg.



Marine Favennec, Léo Urli, Alexis Stremstoerfer, Antoine Bégel, Martin Rollin, Louise Vergnaud et Louis Putot.

un document savant et non sachant (savant, car mesurable et quantifiable ; non sachant car compréhensible par tous), un outil de recherche, de médiation et de production. Être dans un bourg pendant trois ans est une aubaine. Ils ne répondent pas vraiment à une commande si ce n'est l'idée que le village aimerait accueillir de nouveaux habitants.

Dans la foulée de Chânes première étape, ils assurent une mission du même acabit, une résidence à Givors (Rhône) avec le collectif Rond Point – une urbanité malmenée au carrefour de quantité d'axes (le rail, le fleuve, la route). Ils y mènent avec l'École urbaine de Lyon un travail sur le potentiel du dessin pour saisir l'urbanité anthropocène. Et la Drac Auvergne Rhône-Alpes, épatée par la démarche de fabrique collective qu'ils développent à Chânes, leur indique la commune de Saint-Germain-Laval (Loire) qui leur permet d'approfondir l'expérience.

Réitérant leur logique proactive, ils proposent leur service à la mairie de Thiers (Puy-de-Dôme), cité médiévale marquée par la mono industrie coutelière. La proposition n'est pas courante ; le maire, intrigué, les reçoit en compagnie de six collaborateurs. Eux expliquent leur manière de travailler à partir des ressources locales (humaines, matérielles...). La méthode séduit d'autant que la commune

LES MARNEURS

RISQUER L'OPTIMISME

Rassemblant deux architectes et un paysagiste, Les Marneurs s'engagent dans l'imagination de projets voulant répondre aux conséquences du dérèglement climatique, notamment en regard de la question littorale et de la « transformation positive » du risque par le projet. Ce faisant, à cheval entre Paris et Bruxelles, ils portent une approche attentive déclinée simultanément à plusieurs échelles, de l'architecture au grand paysage, faisant des bouleversements environnementaux une réelle chance de réorganisation intelligente de territoires.

« Des marneurs de grand style, passés pro depuis belle lurette*... »

La référence aux ouvriers qui pratiquent le marnage (ici sous la plume ciselée de San Antonio) n'est pas pour déplaire aux associés des Marneurs qui revendiquent une volonté d'ancrage de leurs projets sur le terrain, dans leur rapport au sol. Ce qui ne les empêche pas de reconnaître aussi que le nom de leur agence est un clin d'œil potache au lieu d'implantation de leur école commune, l'École de l'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée. Quand ils débarquent au DSA d'architecte urbaniste, Antonin Amiot est diplômé de l'École du paysage de Blois, Geoffrey Clamour de l'ENSA Paris La Villette et Julien Romane de l'ENSA Marseille – un paysagiste et deux architectes donc. Le terreau leur est favorable, les affinités s'en mêlent, et ils éprouvent leur travail à six mains à l'occasion de leurs travaux d'étudiants.

Leurs enseignants et intervenants ont pour nom Frédéric Bonnet, Yves Lion, Éric Alonzo, Sébastien Marot, Christophe Delmar, Bas Smet, Paola Viganò. Tous très stimulants aux dires de Geoffrey. La période correspond à un moment de bascule qui porte le milieu de l'architecture vers la grande échelle territoriale. Et puisque l'ambition territoriale amène directement aux sujets écologiques, cela forge les futurs Marneurs à s'y engouffrer. Antonin, puisque paysagiste, y est déjà, et « contamine » les deux autres sur la question de l'eau, ayant passé son diplôme sur le thème du risque (la tempête Xynthia était passée en 2010) ; Julien y a goûté aussi avec son passage chez Descombes Rampini à Genève, acculturé au grand sujet de l'agence : la renaturation de l'Aire (en Suisse), projet manifeste qui donne à l'eau la liberté de reprendre un lit non tracé au préalable. « Tout cela porte des engagements. Nous sommes une génération dont l'inventivité est une réaction à une crise ».

Leur diplôme en poche, ils l'arguent les amarres chacun de leur côté : Geoffrey pour Rotterdam à l'agence STAR stratégie + architecture, fondée par une transfuge de l'OMA, Beatriz Ramo ; Julien pour Genève à l'Atelier Descombes Rampini et Antonin pour La Rochelle à l'Atelier de Paysage Landscape et l'ONG Bleu versant, puis Bruxelles à l'agence Taktyk.

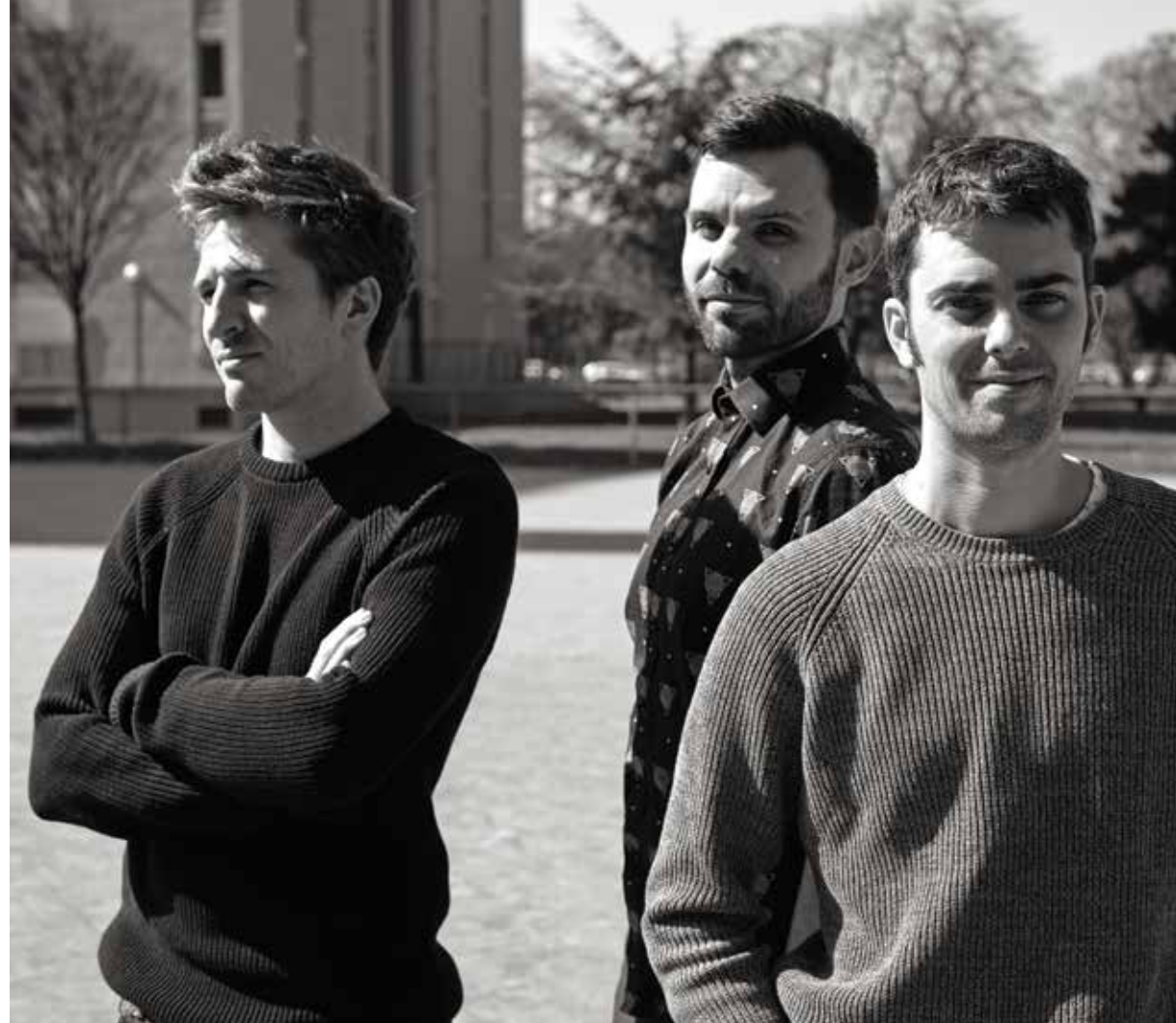
Parallèlement à leurs travaux en agence, leurs atomes crochus les conduisent à répondre ensemble à plusieurs concours d'idées, une prise d'oxygène à côté de leurs pratiques professionnelles. Ils le font depuis Rotterdam, Genève et Bruxelles. Et ça marche pour eux ; ils sont retenus à chaque fois : par European 14, sur le thème de la ville productive sur une zone d'activités aux abords de Toulouse, qu'ils aborderont par le prisme des ressources ; par Up Territoire d'Albâtre, concours lancés par le Laboratoire de l'université de Lille pour penser la transition de la côte d'Albâtre (Manche) qu'ils traitent avec un projet lié à l'énergie (*Le Voyage de l'énergie*). Ces thèmes posent des questions très techniques qui les dépassent et dont ils s'affranchissent en proposant une approche très vulgarisatrice à travers un récit.

* Frédéric Dard San Antonio, *Tout le plaisir est pour moi*, Fleuve Noir, 1959.

Lorsqu'en 2016, ils commencent à répondre à ces concours d'idées, Antonin, Geoffrey et Julien sont autoentrepreneurs. Leur coopération se déploie sans structure jusqu'à la création de la société Les Marneurs en avril 2019, à cheval sur Bruxelles et Paris.

Les premières années, ils ne sont pas débordés de boulot, alors ils s'inventent. Pour exemple, en 2018, l'action militante qu'ils mettent sur pied avec le *Ballon carbone* – un ballon doré rempli d'hélium, dont le volume correspond à la quantité de carbone qu'un Français moyen rejette chaque jour, tenu à bout de bras par un mannequin qui, par l'effet d'un artifice, semble immergé jusqu'aux hanches, une profondeur de 1 mètre correspondant grosso modo à la cote d'élévation du niveau des mers à échéance 2100 selon les prévisions du GIEC. Ils installent simultanément leur *Ballon carbone* à Belle Île sur un bout de darse du quai du vieux port de Saint-Palais et à Dolus-d'Oléron sur le parking de la plage du Vert-Bois – deux sites qui souffrent déjà des aléas climatiques.

Au début de leur parcours, deux structures ont contribué à leur mettre le pied à l'étrier : l'agence Landescape, où travaillait Antonin, et le bureau d'études Setec. Landescape les adoube pour un plan-guide portant sur la programmation et les orientations d'aménagement d'une séquence du littoral qui passe par La Rochelle, Aytré, La Jarne et Angoulins (2018-2022). Ce projet intitulé *Parc +2 °C* contient en germe tout l'ADN des Marneurs : l'eau, le risque, le récit. Quant aux ingénieurs de Setec, ils les invitent à travailler sur une étude de programmation urbaine sur un site soumis au risque de submersion marine (l'eau encore), le quai Lawton-Collins à Cherbourg-en-Cotentin (2018-2021).



Julien Romane, Geoffrey Clamour et Antonin Amiot.

Comment développer aujourd'hui une ville entourée d'eau ?

Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin

Plutôt que prendre le contre-pied de la contrainte, on l'accepte : tel est le parti adopté pour l'aménagement du quai Lawton-Collins à Cherbourg-en-Cotentin, un site exceptionnel en cœur de ville, qui fait le lien avec la Cité de la mer. Notre objectif pour le quai est d'y pérenniser des usages existants, la pêche par exemple, et de développer de nouveaux usages urbains. Le tout avec des contraintes réglementaires de submersion importantes (le plan de prévention des risques naturels de la région de Cherbourg a été approuvé en 2019). Les Marneurs ont eu le talent d'intégrer tout cela

en développant le concept de résilience avec des espaces et des logements capables d'absorber la montée des eaux et de reprendre vie quand l'eau repart : logements surélevés, choix d'essences végétales peu sensibles à la salinité, etc. Ils ont apporté des réponses concrètes en tenant compte de l'histoire du site : intégrer le passé pour imaginer l'avenir. Leurs travaux ont donné lieu à de nombreuses rencontres. Je salue la qualité de leur travail et me réjouis que cette qualité soit reconnue par le Palmarès des jeunes urbanistes.

Autre rampe de lancement pour Les Marneurs : leur implantation bruxelloise. C'est qu'en Belgique l'accès au concours est beaucoup plus favorable aux jeunes agences qu'en France. Les concours sont portés par un *bouwmeester* (maître architecte) qui assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune et apporte une sorte de légitimité. À partir de simples lettres de motivation, le *bouwmeester* choisit trois à cinq équipes qu'il met en concurrence. La méthode crée une puissante stimulation.

Aux débuts de l'agence, la majorité des projets émane malgré tout de Paris, puis Bruxelles prend peu à peu sa place. L'agence assume une pratique éclectique avec une répartition très organique des sujets entre les trois associés. Les sujets d'espaces publics et de paysage, les études urbaines et territoriales, les maîtrises d'œuvre architecturales sont à géométrie variable, pilotées en binôme interchangeable selon les envies et les charges de travail. Antonin gère plutôt

LA TRAVERSE

LARGUER LES AMARRES METROPOLITAINES

Collectif de six personnes, réuni à Poitiers, engagé dans l'accompagnement des territoires ruraux en quête de résilience, La Traverse questionne le cœur de la pratique de l'urbanisme comme les manières de travailler et l'économie qui en découle, usant de médias simples (podcasts) pour atteindre le plus vaste panel possible de citoyens. Leurs pratiques d'immersion, de valorisation de l'existant et d'implication des acteurs entendent poser les bases d'une nouvelle pratique de l'urbanisme, pensée comme vecteur de « transition écologique juste et radicale » et analysée comme nécessaire et urgente.

Ils sont militants d'abord.

Ils se sont rencontrés au master « stratégies territoriales et urbaines » de Sciences Po Paris, axé sur les politiques publiques. Alexia Beaujeux, Solène Cordonnier, Victor Fighiera, Maud Picart, Maxime Verdin, Félix Vève et quelques autres se reconnaissent autour du même constat : les enseignements qui leur sont délivrés, ultra favorables au prisme de la métropolisation, ne les satisfont pas, trop décalés par rapport aux questions qui les taraudent – les effondrements et les bouleversements climatiques et sociaux. Une telle remise en question est rare à Sciences Po.

C'est l'époque des marches pour le climat. Leur fibre militante s'y aiguise. L'association « Villes et Décroissance » qu'ils fondent en 2018 est leur port d'attache. Leur but ? Développer une approche critique vis-à-vis de l'impératif de croissance économique, notamment appliqué aux territoires et mettre au-devant de la scène les villes moyennes et la ruralité. Ils frappent à la porte de l'administration de l'école et tentent un plaidoyer pour que ces questions-là soient intégrées aux enseignements. À travers l'association, ils mènent des actions tous azimuts, organisent des ateliers, des lectures, des conférences où ils invitent les profs de l'école.

Arrive la diplomation. Pourquoi s'arrêter là ? D'autant qu'ils sont incapables de se projeter dans les débouchés professionnels qui s'offrent à eux : entre promotion immobilière et consulting classique. Ils décident de faire un pas de côté.

Ils sont huit à l'époque à vouloir que l'engagement de leur vie d'étudiants perdure professionnellement. Ils créent La Traverse en juin 2019. Le nom de l'association a généré moult discussions. Ils se sont attachés au mot *traverse* qui évoque le pas de côté, justement, le fait de la transition, l'idée d'alternative et aussi la pièce de bois glissée sous les rails pour maintenir leur écartement, le train donc, moyen de transport bas carbone. Le symbole leur convient bien.

Ils sont huit administrateurs mais seuls Alexia, Solène et Maxime travaillent dès le début à plein temps dans l'association. Tous les trois sont donc à pied d'œuvre sans être rémunérés. Bénévoles à temps plein, ils ne comptent que sur leurs revenus – RSA ou service civique – et l'association est hébergée à titre gratuit en périphérie de Poitiers. Les débuts sont précaires, certes, mais cette précarité est largement assumée ; le projet les porte.

À l'automne 2019, ils sont donc trois à entamer un tour de France des initiatives de la transition dans les territoires ruraux. C'est le premier projet de l'association. Ils ne veulent pas faire un catalogue ou le portrait des initiatives rencontrées mais comprendre la manière dont celles-ci s'inscrivent dans un territoire et font système. Pour ce faire, ils veulent se familiariser avec les enjeux des territoires et mieux comprendre leurs attentes et leurs besoins, ils veulent vérifier sur place si leurs hypothèses sont bonnes. Ils ont l'intuition qu'il y a quelques idéaux à déconstruire sur la ruralité. Les territoires ruraux sont-ils vraiment résilients ? Pour financer ce tour de France, ils ont lancé un *crowdfunding*, se déplacent en stop, en TER ou en covoiturage. La débrouille. Sobriété oblige !

Leur enquête peut commencer, Solène et Maxime, micro à la main, recueillent les témoignages des uns et des autres ; leurs questions portent sur les liens et les conditions qui favorisent l'implantation de tel ou tel projet, le travail entre les personnes, la coopération. Comment ça marche ? Enquête de fourmis, matière des podcasts qu'ils produisent comme autant de portraits de territoires. Les sujets le plus souvent évoqués : la mobilité (problème prégnant), la dévitalisation des lieux (centres bourgs et quartiers périurbains), l'approvisionnement local (finalement les gens font leurs courses au supermarché), la perte de l'école (grosse mobilisation autour de l'école), la vie sociale, le vieillissement de la population... Ils ont ainsi pris le pouls de treize territoires ruraux de France métropolitaine dans une variété de situations : en montagne, dans des villes-dortoirs, dans des bourgs ruraux, des territoires désindustrialisés, transfrontaliers...

Savoir faire faire

Florence Jardin, maire de Migné-Auxances depuis 2008, présidente de la communauté urbaine Grand Poitiers

Introduire davantage de participation des habitants et accélérer la transition écologique : tel est le fil conducteur de mon mandat, le 3^e que j'exerce, à Migné-Auxances, commune de 6200 habitants dans l'agglomération de Poitiers.

La mise en œuvre de ce projet pour la commune a été accompagnée par l'équipe La Traverse : d'abord sous forme de résidence, puis par le biais d'une « cession démocratique » qu'ils nous ont proposé sur un modèle mis en place par les élus de la commune de Kingersheim en Alsace, avec qui nous avons pu échanger. Impulsée par La Traverse, la première étape fut de monter un groupe de pilotage – appelé La Fabrique –, composé d'acteurs locaux, d'élus et d'habitants. La Fabrique a vocation à faire vivre les projets qui vont émerger de cette cession démocratique. Dans cette optique, le rôle de La Traverse se résume à trois mots : formation, animation, expérimentation, le tout dans un cadre très structuré avec une temporalité et la production d'écrits, de cartes, etc. Par leur manière de faire réseau, de procéder à des recoupements, à des rapprochements, par leur qualité d'écoute, leur connaissance en matière de veille, par leur présence sur le terrain, ils parviennent à

embarquer les gens, à les responsabiliser ; c'est l'objectif numéro un.

D'ailleurs, dans ce type de démarche, ce sont toujours les mêmes habitants qui participent. Notre volonté étant de toucher justement les autres, La Traverse a mis en place une méthode imparable : le tirage au sort, non pas des habitants, c'est incompatible avec la loi, mais des rues, puis à partir des rues des maisons, et par ricochet les habitants... qui ont joué le jeu et se sont engagés dans la gouvernance du projet. Deux sujets étaient sur la table : une commune plus comestible, une commune plus végétale. De nombreuses pistes ont été proposées : comment assurer l'approvisionnement en eau dans l'espace public comme dans les espaces privés, comment mettre en synergie des potagers, comment approvisionner l'épicerie solidaire...

La Traverse sait indéniablement faire faire et quand ils partent la commune est outillée, opérationnelle. Et pour nous, élus, il est très étonnant de voir ainsi les choses se passer : non de façon descendante, mais tout à fait ascendante.



Solène Cordonnier, Maud Picart, Maxime Verdin, Félix Vève, Victor Fighiera et Alexia Beaujeux.

Six mois plus tard, mars 2020, le Covid interrompt leur enquête. Il est temps pour eux de travailler sur la matière recueillie et d'en faire le bilan. Ils baptisent leur recherche « Graines de résilience » et lui associent des fiches actions. Leur objectif est de dégager des invariants pour favoriser des dynamiques collectives de transition d'un territoire à partir de ses ressources naturelles et humaines. L'étude ne les intéresse pas en soi ; elle les intéresse dans la mesure où ils peuvent en tirer des méthodes opérationnelles.

Ce type de démarche est dans le droit fil du développement local dont ils se réclament : l'Unadel (Union nationale des acteurs du développement local) avec qui ils ont noué des partenariats (Solène y a fait un service civique) et le collectif Les Locals. Faire avec les ressources locales, c'est faire de l'écologie avant que l'écologie devienne une urgence, constatent-ils.

En 2021, ils lancent le projet « Des résidences pour la résilience » pour mettre en œuvre sur le terrain ce qu'ils ont appris de leur tour de France tout en s'inspirant d'autres structures (La 27^e Région, les collectifs Trois-Tiers et ETC) et des méthodes d'éducation populaire, rencontrées durant leur parcours militant. Ils prennent contact avec des municipalités. Leur proposition suscite la curiosité notamment au regard de leur jeune âge. Les maires avec lesquels ils sont en relation ne sont pas des écologistes convaincus, loin de là, mais ils sentent qu'il se passe quelque chose sur le sujet. Certains font l'effort d'ouverture, d'autant plus admirables que les associés de La Traverse sont au balbutiement de leur pratique et qu'ils présentent la résidence comme une expérimentation. Le deal avec les municipalités est que celles-ci paient le moins possible : 1 euro par habitant sur une année. Le reste du

PALMARÈS MODE D'EMPLOI

Depuis 2005, le ministère en charge de l'urbanisme organise le Palmarès des jeunes urbanistes afin de valoriser les initiatives portées par les jeunes professionnels. Cette manifestation s'inscrit dans un ensemble d'actions — dont fait également partie le Grand Prix de l'urbanisme — et vise à promouvoir les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.

Conditions

Le Palmarès est ouvert à tous les professionnels français ou étrangers dont les missions visent à faire progresser l'urbanisme. Les candidats peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe, dans le respect des deux conditions suivantes : avoir moins de 40 ans le 31 décembre de l'année concernée pour tous les candidats, seuls ou en équipe et exercer dans les champs de la planification stratégique, de l'urbanisme réglementaire, de la recherche-action, de l'aménagement opérationnel ou toute autre sphère professionnelle qui contribue à la transformation de la ville et des territoires (aucun diplôme particulier n'est demandé).

Critères de sélection

Le ministère souhaite valoriser, à travers ce prix, les pratiques et les innovations qui entrent en résonance avec les transformations actuelles de l'urbanisme et qui constitueront les savoir-faire de demain, notamment :

- la prise en compte des grands enjeux des territoires dans la démarche de projet, tout particulièrement ceux liés au changement climatique, aux évolutions économiques et sociétales et le renouveau des pratiques des habitants et des acteurs qui prennent en charge l'avenir de leur cadre de vie ;
- le renouvellement des pratiques et de l'action professionnelle, notamment les modes d'investigation innovants, le développement de méthodes et de pratique tendant à bâtir de nouvelles formes de partenariats ;
- la contribution aux débats d'idées, comme l'aptitude à capitaliser les enseignements et à les partager, à renouveler les doctrines et les modes de représentation ; les démarches qui contribuent à faire dialoguer des pratiques professionnelles souvent cloisonnées et à faire bouger les lignes de la recherche en urbanisme.

Le dossier à fournir par le candidat se compose de quatre parties :

- une présentation succincte explicitant le champ d'action des projets ou des missions menées ;
- la présentation détaillée de trois actions ou démarches ou projets dans lesquels le candidat a un rôle moteur. Cette présentation doit permettre d'identifier les défis à relever, les acteurs impliqués, les grandes étapes et l'état d'avancement du projet, de même que les méthodes proposées et les résultats obtenus ou visés ;
- la proposition des principes d'un événement d'une journée (séminaire, rencontre, atelier-débat, etc.) avec les acteurs sur l'un de sites des projets précédemment présentés. La proposition a pour objectif de mettre en valeur la démarche menée ;
- l'annexe administrative (cartes d'identité, statut juridique de la société ou du collectif, etc.).

LA COMMISSION TECHNIQUE 2022

La commission technique est composée d'experts représentant différents champs de l'urbanisme. Elle permet de croiser plusieurs analyses sur chaque candidature, afin d'aider le jury à repérer l'excellence des professionnels. L'objectif de la commission est d'apporter au jury un éclairage technique argumenté. Il s'agit non d'une « présélection » mais d'un avis indicatif ; le jury étant souverain, il est en effet libre de choisir des dossiers écartés par la commission.

La composition de la commission

Administration

Mathurin Basile, MTECT, DGALN, Bureau des stratégies territoriales
 Étienne Brunet, MTECT, DGALN, Bureau de la qualité de la construction
 Isabel Diaz, Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
 Fabienne Fendrich, Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPAT)
 Mireille Guignard, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
 Jean-Matthieu Houpe, Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor (DDTM 22)
 Sarah Nabyl, MTECT, DGALN, Bureau des stratégies territoriales
 Giulia Reboa, Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Professionnels

Antoine Aubinais, Bellastock, PJU 2020
 Patrick Henry, Pratiques urbaines
 Diane Gobillard, TVK
 Laureline Guilpain, Ville Ouverte
 Rémi Ferrand, ENSA Rouen, ENSA Paris-Est
 Anne Durand, Atelier Anne Durand
 Patrick Ben Soussan, Quintet

Rapporteur

Antoine Petitjean, architecte urbaniste, PJU 2016

Le positionnement de la commission

Au-delà du classement par type d'acteurs, la commission a cherché à déterminer en quoi les postulants intervenaient effectivement dans le champ l'urbanisme :

- chez les praticiens, les débats ont porté sur la cohérence des candidatures et la clarté ou la force des positionnements à l'échelle urbaine et territoriale ;
- chez les AMO, les débats ont porté sur l'engagement des candidats dans le projet, les profils jugés trop « sectoriels » ou « hors sol » étant écartés au profit d'acteurs pleinement engagés dans les processus de fabrication des projets selon une logique clairement collaborative ;
- chez les maîtres d'ouvrage, les deux candidatures (issues des opérations « Cœur de Ville » et « Petite ville de demain ») ont posé question quant à leur recevabilité, la difficulté de repérer l'apport personnel des candidats dans le dispositif général de projet étant réelle. Toutefois, l'importance de la présence de ces profils a été soulignée, mettant en lumière des acteurs parfois qualifiés d'« invisibles et courageux », investissant des territoires peu outillés en dépit de la visibilité de ces dispositifs à l'échelle nationale.

Un seul dossier a été jugé unanimement irrecevable (travail personnel de fin d'études en architecture et positionnement jugé « hors sujet » par les rapporteurs), les dossiers dans leur très grande majorité ayant été réalisés avec soin et précision.

La commission a cherché à écarter les positions trop « conformistes », ou jugées « honnêtes mais sans élan particulier », c'est bien la recherche chez les candidats d'une singularité des méthodes, de l'exemplarité des références et du caractère prospectif des profils (parfois transformé par un engagement visionnaire), qui a animé les débats nourris de la commission.

Cette dernière a toutefois souligné une relative récurrence des thèmes et des sujets dans les candidatures, pointant une nouvelle « orthodoxie » du discours en matière de projet urbain (comme l'intervention sur les zones pavillonnaires ou en milieu rural, le risque « moteur » ou le réemploi), soulignant qu'il n'était pas suffisant de mentionner ces enjeux pour être innovant, mais bien de les envisager de manière créative et débarrassée des œillères théoriques et opérationnelles en cours. Et surtout, d'être en mesure d'en proposer une nouvelle lecture, posant les bases de modes d'interventions inédits.

Autre interrogation ayant parcouru l'ensemble des échanges : quel profil est-il judicieux, voire nécessaire de « prioriser » par cette distinction ? En question : l'objectif fondamental du Palmarès des jeunes urbanistes, entre soutien des pratiques émergentes et mise en lumière de la créativité de la jeune génération des acteurs de l'urbain. La réponse appartenant au jury, la commission s'est tenu à émettre des avis oscillant entre encouragement des pratiques balbutiantes jugées particulièrement prometteuses et reconnaissance bienvenue d'acteurs déjà confirmés mais en début de parcours professionnel justifiant leur mise en lumière.

Session 2022, tour d'horizon

L'année 2022, vingt-sept dossiers de candidature ont été réceptionnés.

Le panel des jeunes urbanistes est, conformément aux années précédentes, marqué par la prédominance numérique des « praticiens concepteurs » (17 profils issus de l'architecture ou du paysage), suivi des acteurs de l'ingénierie ou du processus de fabrication (7 dossiers AMO), des maîtres d'ouvrage publics (2 dossiers) et de la recherche (1 dossier qualifié de « concepteur chercheur »).

Par rapport à 2020, le nombre de dossiers reçu est en forte baisse (61 dossiers déposés en 2020). Cette baisse reflète probablement une reprise économique de la profession qui a mobilisé les praticiens sur d'autres sujets contrairement à la session 2020 qui coïncidait avec le premier confinement.

LE JURY 2022

Le président



Jean-Baptiste Butlen

sous-directeur de l'Aménagement durable à la DGALN

Administration



Corinne Langlois

Sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, Ministère de la Culture

Architecte urbaniste de l'État, elle a été directrice générale adjointe de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, a'urba, et professeur associée à l'institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de l'Université Bordeaux-Montaigne en projet urbain, puis chargée de cours « concepts et outils patrimoniaux » avant d'être nommée sous-directrice à l'architecture, à la qualité de la construction et du cadre de vie en 2018. L'intérêt pour la ville existante et pour les bâtiments qui la constituent, l'art de bâtir et l'appropriation de l'espace par les usagers sont les moteurs de son parcours professionnel.



Jean-Baptiste Marie

Directeur général de l'Europe des projets architecturaux et urbains

Architecte, docteur en aménagement et architecture, il est depuis 2020 directeur général de l'Europe des projets architecturaux et urbains, organisme de recherche sous tutelles du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Culture. À ce titre, il pilote la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu), le programme de recherche-action Coubertin sur les JO de Paris 2024 et le concours Europan. Il est par ailleurs professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand où il enseigne dans le champ « Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine » et dirige l'unité de recherche Ressources.



Simon Teyssou

Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
Architecte-urbaniste, il a fondé en 2001 l'Atelier du Rouget implanté dans un bourg de mille habitants du Cantal où il a en partie grandi. L'Atelier du Rouget emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes. La pratique de l'agence est fondée sur une pensée transcalaire et pluridisciplinaire. L'agence se préoccupe des sols, des ressources, du devenir des petites centralités, des usages, des modes constructifs et de l'économie de moyens et conçoit des projets adaptés aux ruralités et aux situations périurbaines. Il enseigne le projet d'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand de 2004 à 2018 avant d'en prendre la direction.

Presse



Marie-Christine Vatov

Rédactrice en chef d'Innovapresse

Responsable notamment du magazine *Traits urbains* depuis sa création en 2005, elle est journaliste spécialisée en stratégies urbaines, développement territorial et politique de la ville. Elle a créé en 2016 les « Défis urbains » qui récompensent des réalisations en faveur d'une ville durable, inclusive et innovante. Elle a précédemment coordonné la lettre hebdomadaire *Urbapress Informations* au sein du groupe Innovapresse.

Professionnels



Pascal Amphoux

Contrepoint Projets urbains, Lausanne (Suisse)

Architecte géographe, chercheur associé au Centre de recherches sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson, Ecole d'architecture de Grenoble), professeur des écoles d'architecture (ENSA Nantes, 2003-2021), Pascal Amphoux est gérant du bureau d'études Contrepoint Projets urbains, à Lausanne qui mène une activité indépendante de pratique, conseil et conception sur la transition écologique et les projets architecturaux, urbains, paysagers et/ou artistiques ; il intervient également en tant qu'expert auprès de diverses institutions suisses, françaises ou européennes. Pascal Amphoux est l'auteur de nombreux ouvrages et publications scientifiques portant notamment sur les rapports entre la pratique du projet, l'esthétique paysagère et les méthodes des sciences sociales.



Clément Bollinger

Paysagiste, Caudex, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2018

À l'agence Caudex, créée avec Simon Lacourt, Clément Bollinger défend l'idée que tout territoire, tout paysage offre des systèmes spatiaux recelant un potentiel productif et économique tout en rendant des services écosystémiques. Telle est l'approche que privilégie l'agence dans ses projets d'aménagement, de plans de gestion et d'action directe sur le terrain. Pour illustrer ces stratégies, Caudex s'est lancé dans une démarche de recherche-action à l'échelle 1 en faisant l'acquisition de 50 ha de terres en déprise et de bâtiments d'exploitation dans le Bugey.



Nicolas Détrie

Lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2020 avec Yes We Camp

Formé à l'urbanisme et à l'économie urbaine (Essec), il organise des ateliers internationaux sur les stratégies urbaines. En 2013, il cofonde Yes We Camp, collectif qui aborde toutes les facettes de la ville à travers la création et l'animation de tiers lieux dans une logique de transition (Les Grands Voisins à Paris 14^e, Les Groues à Nanterre, Coco Velten à Marseille). Depuis 2020, au sein de la société Bataille, il est engagé dans différentes initiatives politiques et culturelles.



Guillaume Hébert

Architecte et urbaniste, Une fabrique de la ville, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes en 2007

Co-fondateur avec Jean-Louis Subileau d'Une Fabrique de la Ville, société spécialisée dans les études et le montage de projets urbains, il intervient dans la mise en œuvre de grands projets (Village olympique et paralympique, programmation des abords de la cathédrale Notre-Dame de Paris) ou sur des territoires à forts enjeux sociaux. Son expertise est mobilisée pour des projets nécessitant des négociations complexes (transformation du site Maine-Montparnasse, Paris), dans l'appui à l'organisation des appels à projets centrés sur les enjeux d'innovation (Réinventer Paris, Inventons la Métropole du Grand Paris...) et dans l'accompagnement de maîtres d'ouvrage face aux enjeux environnementaux.



Delphine Négrier

Alphaville, lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes en 2007 pour la revue Urbaine

En arrivant à Alphaville en 2010, Delphine Négrier découvre le potentiel de la programmation urbaine comme vecteur de fond du projet. Depuis 2015, elle assure la direction et la gérance de l'agence au côté de Laurent Pinon et Bruno Yvin. À travers les nombreuses missions qu'elle a menées abordant les échelles variées (de la métropole au rez-de-chaussée) et les différents temps du projet (de la prospective à l'opérationnel), elle milite pour faire émerger la programmation urbaine spatialisée comme une composante incontournable et intégrée au projet urbain. En parallèle de ses missions, elle organise au sein de l'agence la publication *AVille*, ouvrage de capitalisation et de recherche sur des sujets prospectifs stratégiques.



Hugo Reveillac

Président du Collectif national des jeunes urbanistes

Diplômé du master Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme (Bordeaux), il a contribué durant trois ans à la stratégie urbaine du Grand Projet des villes Rive droite sur la métropole bordelaise. Il rejoint en 2020 l'agence HDZ Urbanistes Architectes, lauréate du PJU 2012, en tant que responsable prospection. Depuis 2019, il préside le Collectif national des jeunes urbanistes, première association d'urbanistes de France, qui prend part aux débats sur l'organisation de la profession aux côtés des fédérations d'employeurs et des pouvoirs publics.

LES 73 LAURÉATS DU PALMARÈS DES JEUNES URBANISTES



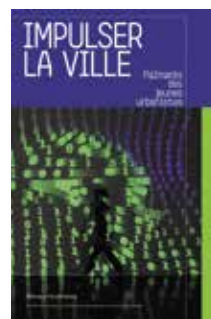
2005

1. Urbane, Toulouse
2. Germe et Jam, Paris
3. L'AUC, Paris
4. AXL Architectes et Urbanistes, Saint-Germain-en-Laye
5. Marniquet Aubouin, Paris
6. Obras Architectes, Lyon et Paris
7. TVK, Paris
8. Barriquand et Frydlander, Montpellier
9. Déléaz Dominique, Cerema, L'Isle-d'Abeau
10. Roca d'Huyteza Pierre, Hossegor, Paris et Montpellier
11. Lemoine Stéphane AP5, Paris
12. Saison-Menu, Roubaix
13. De Laleu Thibaut, Paris
14. DDT 94, Créteil



2007

1. Quintet architecture urbanisme, Paris
2. Alphaville, Paris
3. Delphine Agier, Pact Arim du Rhône, Lyon
4. Marion Talagrand, Paris
5. Thibaud Babled, Bayonne et Paris
6. BazarUrbain, Grenoble
7. Christian Horn, Paris
8. O'zone architectures, Paris
9. Jean Metz, Berlin (Allemagne)
10. Une Fabrique de la Ville, Paris
11. Urban Act, Paris
12. Dévorateurs d'espace, Paris



2010

1. AWP, Paris
2. Pôle des arts urbains, Saint-Pierre-des-Corps
3. AKNA, Paris
4. Jean Richer, Cerema, Fontenay-le-Comte
5. Géraldine Gardette, Caen
6. Frédéric Gilli, Paris
7. La Fabrique urbaine, Paris
8. Güller Güller, Rotterdam (Pays-Bas) et Zurich (Suisse)
9. Taktyk, Bruxelles (Belgique) et Paris
10. Nicolas Reymond, Paris
11. Nicolas Rougé, Paris



2012

1. Anyoji Beltrando, Paris
2. Marie Blanckaert, Mons-en-Barœul
3. Collectif ETC, Marseille
4. HDZ, Paris
5. Nadau Lavergne, Bordeaux et Paris



2014

1. Atelier Georges, Paris
2. Boris Bouchet, Paris, Arlanc et Clermont-Ferrand
3. Fabriques, Fourneaux et Lyon
4. Grue, Paris
5. Lambert-Lenack, Paris
6. Baptiste Le Brun, SEMAEST, Paris
7. Stéphane Malek, Montreuil
8. Volga, Paris



2016

1. Atelier Altern, Mons-en-Barœul et Pantin
2. Romain Champy, Lille
3. GRAU, Paris
4. Félix Mulle et Loïc Parmentier, Pantin et Montrouilly
5. Antoine Petitjean, Paris
6. Plateau urbain, Paris
7. Ville ouverte, Montreuil
8. YA+K, Paris



2018

1. Caudex, Lyon
2. Concorde, Marseille et Paris
3. Gilles Huchette, Lens
4. Particules, Paris et Berlin
5. Tica, Nantes



2020

1. Altitude 35, Saint-Denis
2. Bellastock, Marseille et Paris
3. FCML Architectes, Bordeaux
4. Sophie Ricard
5. Le Sens de la Ville, Paris
6. Yes We Camp, Paris et Marseille



2022

1. Belvédère, Paris
2. Commune, Lyon
3. Les Marneurs, Paris et Bruxelles
4. La Traverse, Poitiers